



Lyon, le 27 décembre 2021

Page 1 / 1

# La Région soutient la filière Volaille de Bresse

**Dans la continuité du plan spécifique adopté en juin 2021, la Région a voté une nouvelle aide à destination de la filière d'excellence de notre région Volaille de Bresse (AOP).**

Mobilisée dans la promotion des produits d'exception de notre territoire, la Région a adopté en juin dernier un plan de 250 000 euros destiné à soutenir la filière volaille de Bresse. A ce titre, elle soutient le Comité Interprofessionnel de la Volaille de Bresse (CIVB). Dans la perspective du développement de l'activité de la filière, le CIVB souhaite réaliser une étude lui permettant de définir une nouvelle stratégie de communication et marketing. Estimée à un montant d'environ 60 000 euros, la Région a décidé de participer au financement de cette étude à hauteur de 25% soit 15 000 euros.

Présente aux côtés des professionnels durement touchés par la crise sanitaire, la Région a, en novembre dernier, mis en œuvre, en lien avec le CIVB et les Banques Alimentaires, une opération d'un montant total de 100 000 euros permettant la distribution de volailles de Bresse aux familles les plus pauvres. L'objectif était alors de permettre aux producteurs d'écouler leurs stocks de volailles surgelées pendant les confinements successifs du fait de la baisse d'activité tout en offrant la possibilité aux familles les plus précaires de bénéficier d'un produit AOP d'exception pour Noël.

